

actions 2008

ADES du Rhône

71 quai Jules Courmont, 69002 Lyon - info@adesr.asso.fr - Tél. 04 72 41 66 01 - Fax. 04 72 41 66 02

Pôle ressources

Contacts :
Isabelle Vignando
Camille Wagnon
Sylvain Jerabek

PARTENAIRES DU PROGRAMME

ADES/CODES des 8 départements de la région & FRAES ; Espace Régional de Santé Publique, associations de santé du département ; DPSE ; INPES ; PMI ; centres sociaux ; Rectorat de Lyon et Académie du Rhône ; établissements scolaires ; communautés de communes et CCAS ; associations médico-sociales ; structures de l'urgence sociale et de l'insertion, Associations de patients et Associations d'éducation à l'environnement. Les Universités Lyon1 et Lyon2. Les autres pôles ressources de la région : MRIE, Migration santé, CIRDD, CRDSU, Association des PASS Rhône-Alpes, ANIT, ANPAA ...

Sans compter les associations et services avec qui nous partageons l'Espace Prévention Santé du Rhône : AIDES Alcool, ABC Diététique, CPEF

contexte

Le mouvement de recentralisation des compétences santé sur l'Etat et sur un niveau régional d'élaboration et de décisions, conduit les opérateurs que nous sommes à réorganiser leur fonctionnement en réseau régional. Après une première phase de mise en place, ce réseau poursuit plus en avant son processus d'intégration et s'est structuré juridiquement sous forme de fédération dès 2007. Le pôle ressources ou encore pôle de compétences en éducation pour la santé est l'activité la plus propice et la plus attendue à la mutualisation inter-Ades avec la fédération.

Contribution à la structuration régionale du réseau éducation santé

Indépendants les uns des autres, porteurs d'une histoire et d'une ambition territoriale propres, les 9 comités d'éducation pour la santé de la région Rhône-Alpes (le CRAES-CRIPS et les 8 ADES) ont engagé, depuis 3 ans, une démarche collective de mise en réseau visant à se structurer en pôle de compétences en éducation pour la santé et renforcer la qualité de l'offre de services proposée aux différents publics sur l'ensemble du territoire régional.

Aujourd'hui, la Fédération d'éducation pour la santé Rhône-Alpes, c'est :

- *Des pratiques partagées en éducation pour la santé,*
- *Des missions et une organisation communes,*
- *Une gestion des ressources humaines en cours d'harmonisation,*
- *Plus de 70 salariés au service de la population et des professionnels,*
- *Une participation, à travers le siège de la fédération, à l'ERSP favorisant ainsi une position d'accompagnement des politiques régionales de santé.*

Cette recherche de complémentarité et d'optimisation se travaille dans plusieurs directions. Au niveau vertical tout d'abord, dans le sens descendant par une adaptation locale des programmes régionaux sur chaque département et dans le sens ascendant, ensuite, par l'émergence des problématiques partagées repérées au niveau local et l'élaboration d'une stratégie commune régionale. Enfin, au niveau horizontal, par une recherche constante de mutualisation des compétences et des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux demandes et aux besoins en éducation pour la santé.

Pour mettre en forme cette nouvelle gouvernance, la Fédération des associations d'éducation pour la santé Rhône-Alpes a adopté des statuts et un règlement intérieur qui, au-delà des valeurs partagées, explicite les missions des associations et leurs modalités d'organisation (Conseil Fédéral, Conseil des directeurs, Commissions de travail)

□ Le réseau éducation santé Rhône-Alpes a donc la charge de structurer et d'offrir les ressources techniques nécessaires aux acteurs de la région. L'objectif est que ces derniers puissent situer leurs programmes dans un contexte régional, les ajuster aux priorités du nouveau PRSP et améliorer, année après année, le niveau de pertinence et d'efficacité de leurs actions.

Dans ce contexte, on peut dire que les enjeux du réseau pour 2005/2010 se situent à trois niveaux :

- *Construire et faire reconnaître un niveau d'intervention dit « ressource aux acteurs », niveau particulier qui s'appuie sur les compétences cumulées depuis plus de 20 ans dans les 8 départements et les valorise,*
- *Sauvegarder les liens étroits avec les collectivités territoriales (Conseils Généraux et municipalités), pour maintenir nos programmes de santé dans une approche de proximité voire dans une stratégie « communautaire » lorsque c'est nécessaire,*
- *Participer activement aux programmes régionaux, de façon mutualisée entre les 8 associations de la fédération, en partenariat avec les institutions et avec la multitude d'opérateurs locaux et régionaux.*

L'ades du Rhône assure depuis plusieurs dizaine d'années la fonction de ressource départementale avec le soutien du Conseil Général du Rhône, de la CPAM et de la DDASS. En 2005, les services aux acteurs ont été modernisés, en intégrant les nouvelles technologies de la communication et ils ont aussi été mutualisés avec ceux de la Fédération (CRAES) qui assure la documentation d'analyse, l'ades du Rhône se consacrant à la documentation de diffusion et aux conseils méthodologiques pour les programmes locaux. Cette recherche de complémentarité s'instaure aussi avec les partenaires locaux hors éducation pour la santé stricto sensu.

objectifs de l'action

Objectif général

Accueil des acteurs médico-socio-éducatifs du département du Rhône tous les après-midi du lundi au vendredi de 13h à 17h et le mercredi toute la journée. L'accueil téléphonique est ouvert du lundi 13h au vendredi 17h.

Notre mission principale est d'être à l'écoute des attentes, besoins et questions pédagogiques, thématiques et méthodologiques des acteurs de terrain et de les accompagner dans l'élaboration et la mise en place de démarche éducative en santé avec leurs publics.

Le pôle de compétences est organisé en 4 fonctions ressources définies dans le cahier des charges établi avec le GRSP Rhône-Alpes et la Fédération Rhône Alpes d'éducation pour la santé (FRAES).

Objectifs opérationnels

FONCTION

Documentation « guidée »/ information et communication sur cette ressource documentaire

FONCTION

« Observation - Etude - Gestion de l'information »

FONCTION

« Aide méthodologique / Accompagnement »

FONCTION

« Coordination départementale ou infra-départementale/mise en réseau de promoteurs et/ou d'actions »

contenu de l'action

FONCTION

Documentation « guidée »/ information et communication sur cette ressource documentaire

- 1 - Mettre à disposition des documents** de diffusion sur les thématiques d'éducation pour la santé, et ce de manière la plus exhaustive possible.
- 2 - Recueillir les informations et documentations** d'associations ou structures départementales.
- 3 - Augmenter le nombre de documents disponibles** sur les thématiques nutrition et santé mentale.
- 4 - Diversifier et actualiser l'activité de prêt d'outils pédagogiques.** Promouvoir les outils et assurer le conseil au quotidien.
- 5 - Critiquer et examiner le potentiel de modélisation** et de diffusion de 3 outils pédagogiques déjà élaborés par des structures départementales (Expo « Univers de l'amour », CD-rom « Education à l'hygiène » et Clip « sécurité routière ») pour les rendre disponibles aux autres acteurs du département et de la région.

6 - Promouvoir les dernières documentations dans le lieu et via les moyens de communication de l'association : « Rhône Echo Santé » et site Internet. Actualisation d'un fond minimum en documents d'analyse disponibles à l'accueil de 455 ouvrages spécialisés.

FONCTION

« Observation - Etude - Gestion de l'information »

2.1 - Elaboration et édition d'un numéro du « Rhône Echo Santé »

2.2 - Actualisation et animation du site Internet de l'association

2.3 - Organisation de 3 apéros santé dans l'année pour débattre avec une vingtaine d'acteurs locaux d'un outil ou d'un ouvrage et de ses possibilités d'utilisation :

- CD-rom « Hygiène »,
- Expo « Univers de l'amour »,
- Brochure « Amour et sida – Pratiques à risques »

FONCTION

« Aide méthodologique / Accompagnement »

3.1 - Soutenir les projets d'éducation pour la santé en apportant conseil et appui méthodologique aux acteurs du département.

FONCTION

« Coordination départementale ou infra-départementale/mise en réseau de promoteurs et/ou d'actions »

4.1 - Orienter les acteurs départementaux souhaitant mettre en place des animations en éducation pour la santé auprès de structures spécialisées adéquates ou répondre en interne à leur demande d'intervention.

4.2 - Accueillir et sensibiliser des groupes d'étudiants, futurs professionnels en formation.

4.3 - Participer à l'élaboration du projet de promotion de la santé de la maison des usagers (MDU) de l'hôpital de St-Jean-de-Dieu.

4.4 - Participer à l'organisation d'un forum Alzheimer. Participation à une dynamique locale de sensibilisation autour de la pathologie Alzheimer.

4.5 - Développer le volet santé des actions d'éducation à l'environnement mises en place sur le Grand Lyon en direction des jeunes.

4.6 - Participer à la régionalisation du réseau d'éducation pour la santé : participation au CA, aux 2 commissions « Communication », « Ressources humaines ».

4.7 - Assurer pour des partenaires associatifs la fonction de comptabilité gestion sous forme de prestations pour l'Ades de la Drôme, AIDES Alcool et le CASPRA. Cette fonction représente la mutualisation de technicités entre plusieurs associations et la possibilité de soutenir des structures en difficulté au niveau gestion.